Moto club de Gien
14 faubourgs de nancray
45360 Chatillon sur Loire
02 38 31 09 47
06 84 67 23 98
Francois.broual@wanadoo.fr

Annexe au REGLEMENT PARTICULIER moto cross d'Argent sur Sauldre du 28 et 29 juin 2014

Date : 28 et 29 juin **Lieu** : Argent sur Sauldre **Longueur du circuit :** 1500 mètres

Largeur du circuit : 6 mètres minimum **Capacité :** National **Nombre de coureurs admis sur la piste** : 44

Classes admises : de 50 à 85 cm3 et 125 à 650 cm3

Engagements : Dès parution du calendrier F.F.M-

Droits d'engagement. Non remboursable (sauf blessure. Dans ce cas, fournir un certificat médical)

Vérifications administratives et technique : Samedi 28 juin de 9h30 à 12h00 Dimanche 29 juin de 8h00 à 9h15

Horaires : Samedi **:** En fonction du nombre de pilotes, l'option N°1 ou N°2 sera appliquée. Pour le dimanche voir ci-joint

Course : **Samedi :** National B, démonstration éducative, essais championnat de France junior

Dimanche : Championnat de France junior, championnat de ligue open, course inter-club A et B

Démonstration de Freestyle et de trial le samedi en nocturne et le dimanche.

Commissaires de piste : 27 postes

Essence: Conformément au règlement FFM en vigueur les pilotes apporteront leur carburant et devront être muni d'un extincteur aux normes. Voir livre FFM page 162 paragraphe 7 A l'entrée du circuit les pilotes devront obligatoirement présenter leur extincteur

Assurance : Conformément à la législation en vigueur : Les Mutuelles Régionales d'assurances à Argent sur Sauldre

Prix du championnat de ligue open et 125 : Conforme au règlement du championnat de ligue

Récompenses : 1 coupe aux trois premiers.

Classement : Conforme au règlement de la fédération.

Commissaires de piste : DION Luc : 221676, DION Kévin : 221675, GUELLAND Eric : 221678

Commissaires sportifs :, Goussard Pierre ODC 11927 Capra Franck ODC 30874

Directeur de Courses : DOUTERLUINGNE Patrick : ODC 009004

Directeur de courses adjoint : THUAULT François : 129904

Responsable des commissaires de pistes : GINDRE Gérard : 173392

Délégué du championnat de ligue open : Mr Alain Boutroux

Les différentes prescriptions de règlement National et de l'annexe " D " sont obligatoires pour la présente épreuve

VISA FFM VISA LIGUE.

LIGUE MOTOCYCLISTE DU CENTRE Secrétaire